



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 74403

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur l'utilisation de micros par les arbitres dans le championnat professionnel français de football. En effet, à l'image du rugby, l'utilisation de micros HF permettrait aux téléspectateurs qui regardent les matches de mieux comprendre les décisions arbitrales et de calmer les tensions liées au problème de l'arbitrage en France. Il lui demande son sentiment sur ce possible nouveau règlement favorisant la compréhension des arbitres.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74403

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1638